

En bref ...



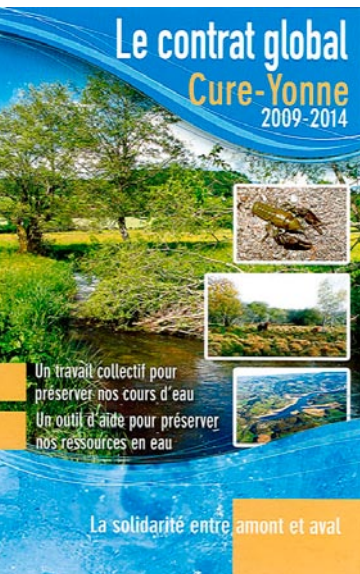
Les élus s'engagent...

Les élus du territoire du Parc naturel régional du Morvan ont décidé de mettre en place un Contrat Global « Cure-Yonne » en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la

Région Bourgogne. Ce Contrat a comme objectif la protection de la ressource en eau dans les bassins versants de la Cure, du Cousin et de l'amont de l'Yonne.

Cet engagement mutuel au service des habitants et de leur environnement n'est pas le premier car depuis 1999, le Parc est engagé dans des outils de protection de la ressource en eau.

Comme avant tout projet, un état de lieux du territoire a été fait pour pouvoir déterminer les problèmes, cibler les enjeux du territoire et ainsi lister les actions à réaliser pour protéger et améliorer la qualité de nos ressources en eau, et cela, pour les 5 prochaines années.



Ainsi, des nombreuses actions sont prévues dans :

- les domaines de l'assainissement, c'est-à-dire l'ensemble de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et pluviales d'une agglomération ;
- de l'eau potable soit l'eau que l'on boit ;
- du maintien du bon état écologique des cours d'eau et des zones humides,
- de la préservation de la faune (les animaux) et de la flore (les plantes), la diversité biologique inféodée à ces milieux et habitats.

Tous les acteurs concernés sont d'accord pour faire des efforts afin de protéger nos milieux aquatiques. Au total, cela représente un budget de plus de 29 M€.